



La Plume Châtillonnaise

Journal d'informations municipales – Printemps-Eté 2018

Poursuivons notre développement !



Châtillon-le-Duc





Edito du Maire



Poursuivons notre développement !

Après les transferts successifs de compétence en matière de Zone d'Activité Economique et de Plan Local d'Urbanisme en 2017, d'eau et d'assainissement en 2018, les négociations se poursuivent avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon sur le transfert probable, à compter du 1^{er} janvier 2019, des voiries communales et de l'éclairage public. Cette année 2018 sera déterminante pour nos communes dans le processus de transformation de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine.

Toutefois, les transferts de compétence n'affectent pas le dynamisme de la commune et le développement de nouveaux services.

Le 1^{er} juin dernier, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment de la Mairie et des aménagements extérieurs, Monsieur le Sous-Préfet a confirmé que la commune se verra prochainement dotée par la Préfecture du Doubs d'un dispositif permettant la délivrance des cartes d'identité et des passeports. L'arrivée de ce nouveau service est annoncée pour l'automne 2018.

Cette année encore de nombreux travaux vont être lancés témoignant du dynamisme de la commune et le souhait de l'équipe municipale de poursuivre et conforter le développement du village. A ce titre, l'ensemble de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public sera rénové dans le quartier de la Dame Blanche. Dans le quartier Chevreuse, après les travaux d'enfouissement des réseaux secs, la commune réalisera l'aménagement intégral de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public. Ces travaux permettront un transfert de compétence dans des conditions plus favorables pour la commune.

La modernisation de notre village se traduit également par le déploiement progressif de la fibre optique sur notre territoire. Vous retrouvez dans ce bulletin toutes les informations utiles sur l'avancement du déploiement.

Notre développement s'inscrit également dans le cadre d'une démarche partenariale avec la commune de Tallenay avec le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire pour anticiper l'augmentation prochaine du nombre d'enfants à scolariser liée aux projets d'urbanisme des deux communes.

A l'occasion des journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre prochain, vous serez toutes et tous invités à venir en Mairie pour découvrir le bâtiment rénové de la Mairie et partager un moment d'échanges et de convivialité avec vos élus.

L'équipe municipale félicite et remercie chaleureusement les associations pour l'organisation des belles manifestations qui concourent à l'attractivité de notre beau village, à le faire vivre et connaître.

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations à Mme Martine TROMBONE, Provisseure du collège Claude Girard, et à l'équipe enseignante, pour la qualité de l'enseignement dispensé ; notre collège a été classé 1^{er} collège public du Département, au regard du taux de réussite et des mentions obtenues au brevet sur les trois dernières années.

Au nom de l'équipe municipale et des services, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Bien sincèrement,

Catherine BOTTERON

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Inauguration de la Mairie

La commune a réalisé la rénovation intégrale des façades de la Mairie et du bâtiment annexe ainsi que le changement de toutes les menuiseries extérieures.

Une mise en accessibilité extérieure de la Mairie et de l'Eglise a été réalisée avec la création de rampes et de cheminements piétons et la mise en place d'éclairage public aux normes PMR. Un espace public a été aménagé à l'arrière de la Mairie et le parking a été entièrement rénové. Une coursive extérieure a été construite à l'arrière du bâtiment, ce qui amène un confort notable aux usagers. Le toit du bâtiment annexe de la mairie a été refait en zinc.

C'est le cabinet d'architecture AD+ qui a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux. Le montant des travaux de rénovation extérieure du bâtiment et des aménagements connexes est de 197 000€ HT, subventionnés à hauteur de 55% par l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Des toilettes publiques aux normes PMR ont été aménagés à l'arrière de la Mairie pour un montant de 14 250€ HT subventionné à hauteur de 35% par l'Etat. L'ouverture des toilettes est possible à la demande auprès du secrétariat de Mairie.

Le 1^{er} juin dernier, les élus de la commune ont reçu le Sous-Préfet et les représentants des collectivités locales ayant subventionné ce projet ainsi que les entreprises ayant réalisé les travaux.

De « gauche à droite » sur la photo :

M Renaud COLSON, 1^{er} adjoint au Maire de Châtillon le Duc

M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération et Maire de Tallenay

M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération

Mme Catherine BOTTERON, Maire de Châtillon le Duc

Mme Marie-Laure DALPHIN, Conseillère Départementale,

M. Philippe GONON, Vice-Président du Conseil Départemental du Doubs

M. Jean Philippe SETBON, Sous-Préfet du Doubs, Secrétaire Général de Préfecture

Mme Annie Poignand, adjointe au Maire de Châtillon le Duc



A l'occasion des journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre prochains, l'équipe municipale invitera l'ensemble des châillonaises et des châillonais à découvrir les travaux réalisés et partager un moment de convivialité.

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Les finances, le budget

Le 16 mars 2018, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif pour l'année 2018 présenté ci-dessous. Comme les années précédentes, une attention particulière a été portée sur la **réduction des dépenses de fonctionnement**. Par ailleurs, cette année 2018, sera, comme les précédentes, caractérisée par un **niveau élevé d'investissement** en raison des travaux importants de voirie et d'éclairage public qui seront réalisés dans les quartiers de Dame Blanche et Chevreuse.

4

	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	1 280 778.00	1 280 778.00
Investissement	1 645 525.00	1 645 525.00
Total	2 926 303.00	2 926 303.00

Vous trouverez ci-dessous une rétrospective de l'évolution des taux de fiscalité de la commune ainsi qu'un tableau et un graphique présentant l'évolution des dépenses et recettes réelles de la commune.

Taxes directes locales de 2014 à 2017 :

EVOLUTION DES TAXES DIRECTES LOCALES DE 2014 A 2017

	TAXE HABITATION COMMUNE	TAXE FONCIERE BATI COMMUNE	TAXE FONCIERE NON BATI COMMUNE	TAXE HABITATION NATIONAL	TAXE FONCIERE BATI NATIONAL	TAXE FONCIERE NON BATI NATIONAL	TAXE HABITATION DOUBS	TAXE FONCIERE BATI DOUBS	TAXE FONCIERE NON BATI DOUBS
2014	5,66	11,21	13,16	23,88	20,11	48,94	23,00	19,10	22,10
2015	5,68	11,26	13,22	23,95	20,20	48,53	23,03	19,13	22,14
2016	5,70	11,31	13,28	24,19	20,52	49,15	23,18	19,33	22,49
2017	5,73	11,37	13,35	24,38	20,85	49,31	23,32	19,57	22,72
évolution en % de 2014 a 2017	1,24	1,43	1,44	2,09	3,68	0,76	1,39	2,46	2,81
2018	5,76	11,43	13,42	← TAUX VOTES AU BUDGET 2018					

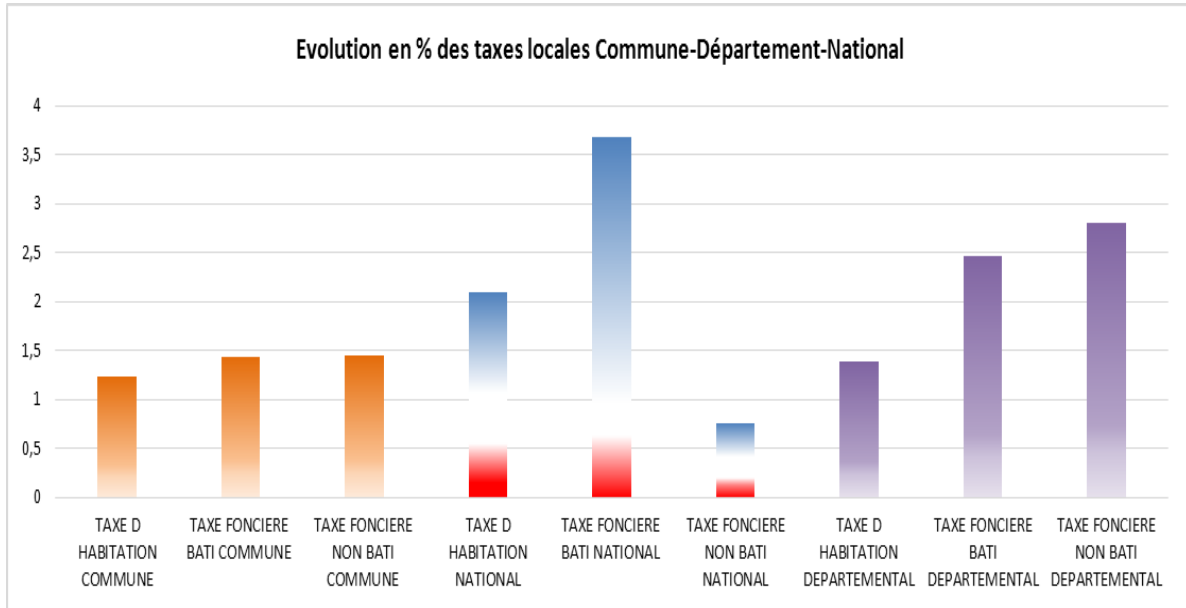
Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel

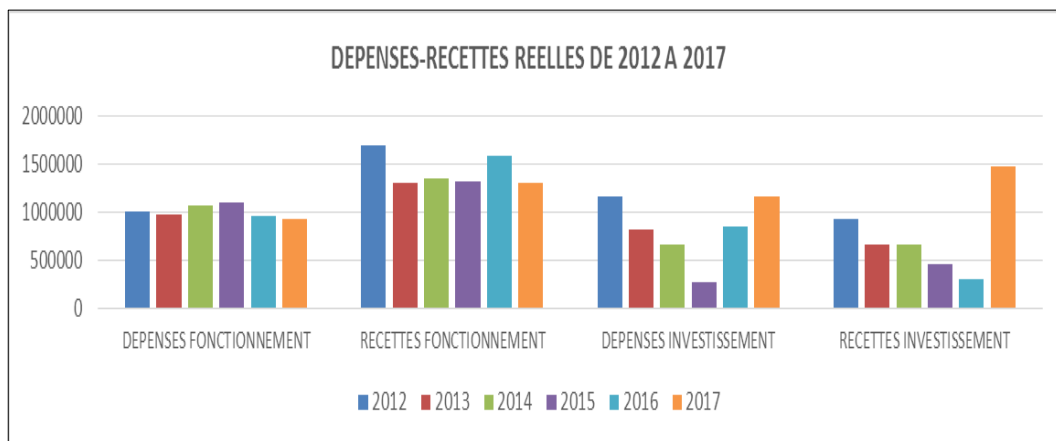
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



La maîtrise volontaire de la fiscalité se traduit par une évolution moins rapide des taxes à Châtillon le Duc.

A noter que le critère national comprend les grandes villes beaucoup moins concernées par la taxe sur le non bâti.

Récapitulatif des finances depuis 2012 :



Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 [✉ mairie@chatillon-le-duc.fr](mailto:mairie@chatillon-le-duc.fr) [✉ www.chatillon-le-duc.fr](http://www.chatillon-le-duc.fr)

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 [✉](#) Mercredi : 8h30-11h30 [✉](#) Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron [✉](#) Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Travaux

Quartier de la Chevreuse :

Dans le quartier de la Chevreuse, dans le prolongement des travaux de mise en séparatif des réseaux, le Syndicat Mixte d'Énergie du Doubs en partenariat avec la commune va réaliser l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, télécommunication). Ces travaux seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE. Ils débuteront courant juillet. Ensuite, la société COLAS pour le compte de la commune terminera l'aménagement de ce quartier par la rénovation complète de la voirie et des trottoirs de l'Allée de la Chevreuse. La fin prévisionnelle des travaux est envisagée pour le début d'année 2019. De plus, la commune fera installer un éclairage public à led.



6

Quartier de la Dame Blanche :

ENEDIS va intervenir prochainement pour remettre en état son réseau. La société COLAS pour le compte de la commune va réaliser des travaux de génie civil d'éclairage public. Une fois ces travaux terminés, la commune lancera des travaux de rénovation de voirie et de trottoirs qui seront également réalisés par l'entreprise COLAS. De plus, l'éclairage public sera rénové par la commune avec la mise en place d'un éclairage à led. La fin prévisionnelle des travaux dans ce quartier est également envisagée pour le début d'année 2019.

Dans le bas de la rue de Roncevaux, la commune va réaliser cette année des travaux d'extension du réseau d'eau pluviale pour canaliser les eaux de voirie dans la perspective du projet d'urbanisation des Carrés de l'Habitat. Ces travaux seront réalisés par la société COLAS.

Par ailleurs, le passage souterrain de Cayenne sous la RN57 va également faire l'objet de travaux : des grilles de récupération des eaux pluviales vont être installées pour éviter la stagnation de l'eau dans le souterrain et les cheminements piétons d'accès seront intégralement rénovés en enrobé. C'est la société MALPESA qui réalisera ces travaux.

Concernant la Maison d'Assistantes Maternelles, des travaux en régie sont entrepris pour sécuriser les entrées et sorties des enfants et des parents.

La municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre patience pour les gênes et nuisances occasionnées par ces différents travaux qui ont pour objet de rénover les infrastructures de la commune et d'améliorer votre cadre de vie.

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire :

Au regard des perspectives de développement en termes de population et des contraintes inhérentes aux bâtiments scolaire et périscolaire :

- besoin de classes supplémentaires à terme
- manque de place et de lumière pour les locaux du périscolaire
- amélioration de la performance énergétique des bâtiments des écoles
- traitement esthétique du bâtiment de l'école maternelle
- réhabilitation du terrain sur lequel étaient implantés les anciens terrains de tennis
- ...

7

La commune de Châtillon-le-Duc, en partenariat avec la commune de Tallenay, a mandaté un bureau d'études pour réaliser une étude de faisabilité pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire, réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments et définir un programme de travaux en adéquation avec les besoins identifiés.

A la suite de la procédure de marché public et par délibération du 5 avril dernier, le Conseil Municipal a décidé de confier cette prestation d'étude à la société SEDIA.



Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ **Responsables édition** : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Fibre optique

Orange a installé trois armoires (point de mutualisation) pour permettre le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal : au carrefour RD108/rue Léon Baud pour la partie nord, à proximité du carrefour RD300/rue du Creux de Navarre pour la partie centrale, à proximité du giratoire sur la RD108 pour la partie sud

Pour des raisons de mise en concurrence des opérateurs, un délai de 3 mois incompressible doit s'écouler à partir du moment où les armoires (points de mutualisation) sont installées, puis un délai d'1 mois incompressible doit également s'écouler une fois les points de branchement installés.

Les premiers raccordements de propriété pourront donc être envisagés au plus tôt en juillet 2018. Un raccordement en fibre de l'ensemble du village est annoncé par Orange pour la fin d'année 2019.

Pour vérifier votre éligibilité au raccordement et suivre le déploiement de la fibre, rendez-vous sur ce lien : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



8

Informations importantes :

Pour le raccordement et l'abonnement à la fibre optique, le choix de l'opérateur (fournisseur d'accès à internet-FAI) est libre. Orange ne réalise pas de travaux de génie civil ; là où des fourreaux sont disponibles, la fibre sera enterrée. Dans le cas contraire, le passage de la fibre sera effectué en aérien.

C'est l'opérateur choisi par le client qui déploie la fibre entre le domaine public et la maison ou l'entreprise.

Anticiper l'arrivée de la fibre optique :

En préparant des fourreaux si vous souhaitez un passage en souterrain dans votre propriété (sur la partie extérieure), en résolvant les problèmes techniques préalablement avant l'intervention de l'opérateur (si un fourreau est bouché, l'opérateur ne fera pas d'intervention technique pour le déboucher ; le raccordement sera réalisé en aérien), en réfléchissant où installer le point d'accès fibre à votre domicile ou entreprise.

Pour les immeubles d'avant 1997 (à partir de 4 logements) : un Diagnostic Technique Amiante obligatoire sera demandé par l'opérateur qui installera la fibre.

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

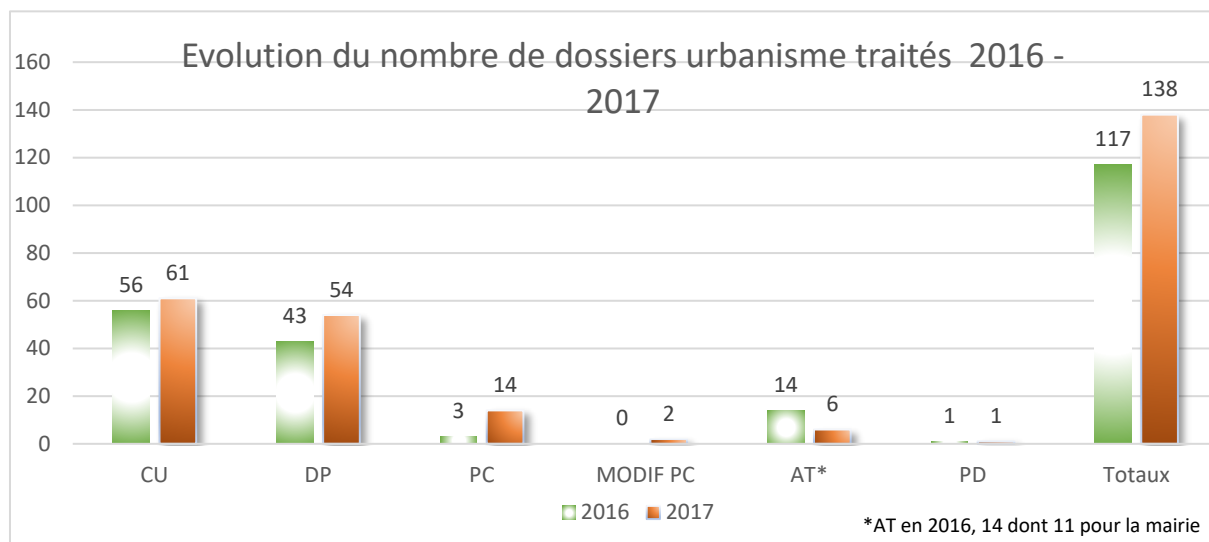
Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Urbanisme et habitat

Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme... Pour vous y retrouver, savoir quels documents produire, et télécharger les formulaires correspondants, rendez-vous sur le site de la mairie rubrique urbanisme : <http://www.chatillon-le-duc.fr/page/vie-pratique/urbanisme>.



9

Légende : CU = Certificat d'Urbanisme, DP = Déclaration préalable, PC = Permis de Construire, AT = autorisation de travaux, PD = permis de démolir

Les demandes de travaux sont à déposer en mairie, **en prenant au préalable RENDEZ-VOUS auprès d'Alexandra au 03 81 58 86 55**

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez faire appel au Service Autorisation du Droit des Sols (ADS) du Grand Besançon.

ACCUEIL PAR UN INSTRUCTEUR

Un instructeur vous accueille lors des permanences

de secteur tous les Mercredis de 9 heures à

12 heures, à la mairie de MISEREY-SALINES

les semaines impaires et tous les Mercredis de

9 heures à 12 heures à la mairie de DEVECEY

les semaines paires.

Zoom sur les carrés de l'habitat :

2 Permis de construire ont été accordés au Carré de l'Habitat :

Secteur Bas de Roncevaux, en accession à la propriété :

- ✓ 3 maisons de 4 logements en duplex rez de jardin

Secteur Champs sous les Plantes, en locatif avec bailleur social

- ✓ 2 maisons de 4 logements

Pour + d'infos, contactez la mairie.

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ✉ mairie@chatillon-le-duc.fr ✉ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ✉ Mercredi : 8h30-11h30 ✉ Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ✉ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Vie municipale et locale

Plan communal de sauvegarde

La commune s'est engagée, par délibération du 15 juin 2017, dans l'élaboration d'un plan communal de Sauvegarde. Ce plan vise à définir l'organisation à prévoir par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Un comité de pilotage,

composé d'élus, d'agents communaux et de personnes ressources du village, travaille avec le soutien de M. Roland, Consultant, à son élaboration.

Un document d'information vous sera transmis en boîte aux lettres d'ici quelques semaines. Il vous donnera toutes les informations et les conduites à tenir en cas d'incident.

10

Rappels utiles

Les horaires d'utilisation des engins bruyants (tondeuses, outils...) :

Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Déchetteries

Devecey : du lundi au samedi 9h-12h et 13h-16h

Pirey : du lundi au vendredi 9h-12h et 13h-16h et samedi 9h-16h

Déchets verts

Il est interdit de brûler les végétaux. Pour les éliminer, pensez compost et déchetterie.

Pour rappel, le CCAS organise 2 fois par ans un ramassage des déchets verts pour les personnes de 73 et +. Si vous êtes concernés,

vous recevez un courrier à la période de ramassage pour vous inscrire

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont INTERDITS. Ils sont sanctionnables jusqu'à hauteur de 1500 euros.

Chiens

Les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux et de ne pas les laisser divaguer dans les rues du village

Sécurité routière

De trop nombreux excès de vitesse ont été relevés dans la commune. Vous êtes priés de respecter le code de la route et d'être vigilant sur l'ensemble du village : respect des limitations de vitesses, des stops, des sens interdits, des voies réservées riverains. Rappel particulier sur l'interdiction totale de circulation rue de la vie au loup.

Vie municipale et locale

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



MARTINE vous accueille à la mairie !

Mariée, mère de 3 enfants, et mamie de 4 petits-enfants, Martine habite aux Auxons. Après un parcours professionnel dans le service à la personne, Martine obtient en juin 2017, après 9 mois de formation un diplôme de secrétaire administrative à l'AFPA.

Martine est à votre service depuis le 5 mars.

11

Des sportifs châtilonnais à l'honneur !

Erin SIMS et le CrossFit

Sportive chevronnée, ERIN dirige la salle de sport CrossFit Electron à Châtillon le Duc.

En Photo ci-contre : Erin aux European Master Throwdown à Budapest avec une très belle victoire qui lance bien cette nouvelle saison. Et fin juin elle termine 2^{ème} aux French Throwdown 2018, grosse compétition, avec au total 38 nations représentées. BRAVO !



Après avoir disputé les éliminatoires des championnats de monde des U19 en Italie, il y a tout juste 2 ans, dernièrement, nos floorballeurs se sont envolés pour NITRA ! En Slovaquie pour participer, avec l'équipe de France, aux éliminatoires des championnats du monde ! Nul doute que **Hugo Botton, Léo Vallar et Thomas Courtet** en garderont un souvenir inoubliable. Pour chacun, ce fut une fantastique expérience car ils se sont frottés aux équipes les meilleures au monde. Ils ont été opposés à des professionnels chevronnés et plusieurs fois titrés tels les Suédois pour lesquels le floorball est le sport N°1.

Fête du Floorball le 1^{er} juillet, venez découvrir ce sport au gymnase.

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Vie municipale et locale

CCAS

Le CCAS de Châtillon œuvre pour le bien être des habitants du village. En cas de besoins vous pouvez faire appel à l'élue en charge de celui-ci, Mme Annie POIGNAND.

Repas des anciens

Fin 2018, le CCAS organisera son traditionnel repas des anciens. Un moment convivial partagé entre Châtillonnais et les Tallenaysiens.

Pour les séniors qui ne peuvent être présents, un colis de fin d'année est proposé. Les résidents de la maison Age et Vie ne seront pas en reste avec un colis à partager et à savourer ensemble.

Déchets Verts

Le CCAS organise pour les personnes de plus de 73 ans, et ce 2 fois l'an, un ramassage des déchets verts, une fois au printemps, une fois à l'automne.

Retour sur les manifestations

Le VTT de la Dame Blanche

Le dimanche 8 avril dernier, l'AC 200 organisait, sous le soleil, sa 25^{ème} édition du VTT de la Dame Blanche. 126 bénévoles ont accueilli 880 cyclistes et 450 marcheurs. Pour cette édition spéciale « 25^{ème} anniversaire », chaque cycliste participait à une tombola dont le gros lot était un VTT, offert conjointement par l'AC2000 et la municipalité de Châtillon le Duc.

Canicule

Chaque année, le plan canicule est mis en œuvre. Si vous pensez être vulnérable et avez besoin d'aide lors de grosse chaleur, ou si vous pensez connaître quelqu'un qui pourrait avoir un besoin, vous pouvez contacter la mairie pour vous inscrire sur le registre. En cas de canicule déclarée, l'élue s'assurera que tout va bien.

Cartes jeunes

Comme l'année dernière, la mairie vous proposera à la rentrée d'acquérir la carte jeune au tarif de 4 euros au lieu des 8 € habituels.

Une communication sera faite en fin d'été sur les modalités de retrait.



Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Don du sang

Le 27 mai dernier, l'association du Don du Sang a organisé des marches de 6 à 20km dont une partie des circuits passait sur la commune de Châtillon le Duc. Afin de contribuer à l'organisation, et la réussite de cette marche, la commune a versé une subvention de 100 euros à l'association et a mis à disposition la salle parquet comme lieu de ravitaillement pour les courageux randonneurs.

A noter, 22 juin, l'organisation comme chaque année par la mairie de la fête de la musique sur les pelouses.

Les moments festifs et de convivialité organisés sur les pelouses par le Président du comité des fêtes et ses membres ainsi que les élus de la commune permettent de protéger cet espace remarquable en lui conservant son statut. Un grand merci à eux !

Focus sur la compagnie de la Dame Blanche

Tout a commencé en 2009 par la rencontre de deux copines de la rue de la Dame Blanche qui ont eu envie de monter une Troupe de théâtre à Châtillon-le-Duc.

Deux autres les ont rejointes, à quatre, elles ont adapté et présenté "Les Monologues du Vagin". Ce fut un réel succès !

Les pièces suivantes ont été jouées :

Trois récits de femmes de Dario Fo, Château en Suède de Françoise Sagan, quelques extraits de pièces de Jean-Michel Ribes, une adaptation

Comité des fêtes

Le 13 mai dernier, le comité des fêtes a organisé sa randonnée pédestre annuelle. Avec plusieurs circuits adaptés à tous sur la commune de Châtillon le Duc la manifestation a réuni des marcheurs de tous horizons dans la bonne humeur. Les plus gourmand ont pu profiter du repas qui suivait l'effort !

Et le 26 juin, c'était le vide greniers qui réunissait les chineurs du coin !

de Dracula, toutes mises en scène par Monique Tatu.

Début 2018, la dernière pièce jouée à 9 reprises dans différentes salles et théâtres du Doubs et de Côte d'Or s'intitule "Tailleur pour dames" écrite par Feydeau et mise en scène par Vivien Pianet. Cette pièce a confirmé le succès de la Compagnie de la Dame Blanche dans un autre registre, celui du théâtre de boulevard.

A ce jour, La Compagnie de la Dame Blanche se compose de quatre femmes et trois hommes.



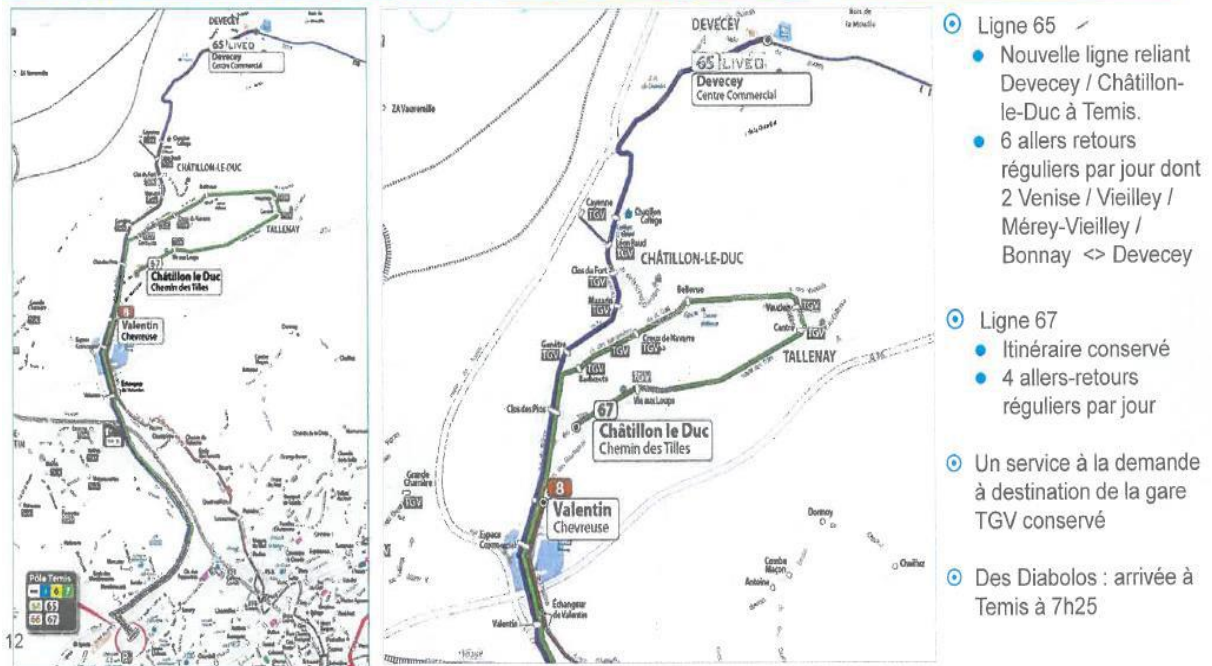


Vie municipale et locale

Transports, les lignes 65 et 67 évoluent !

Une réunion publique pour le secteur Nord (Ecole Valentin, Miserey Salines, Les Auxons, Tallenay et Châtillon le Duc) s'est tenue au centre Bellevue le 20 juin. La nouvelle organisation des transports en communs et les nouveaux services y ont été présentés.

Schéma de desserte Septembre 2018 – Lignes 65 et 67



14

Appel à la vigilance

Comme chaque année, lors de la période estivale, certaines personnes malveillantes peuvent tenter de s'introduire dans les propriétés. Rappelons qu'en cas d'absence, vous pouvez prendre contact avec la gendarmerie pour vous inscrire à l'opération Tranquillité Vacances. Le formulaire d'inscription peut être téléchargé à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> ou vous être remis en mairie sur demande.

Gendarmerie ECOLE-VALENTIN : 03 81 21 16 60.

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 mairie@chatillon-le-duc.fr www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 Mercredi : 8h30-11h30 Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Enfance et jeunesse

AFL, Association Familiale Laïque

L'AFL, par délégation de service public, organise et anime le centre périscolaire et l'accueil de loisirs durant les vacances. Dans le cadre de ces activités, des partenariats avec la mairie sont mis en place, notamment, avec le service des espaces verts pour des activités jardinage et la visite de la serre communale par Sylvain Faivre.



15



Les enfants du centre de loisirs pendant les vacances de Pâques n'ont pas été en reste, avec la décoration des œufs en bois réalisés par Quentin Galtié. Les œuvres des enfants ont ensuite été exposées dans les arbres sur les pelouses.

Aux écoles, parlons sécurité...

Plusieurs fois par an, écoles et collège, dans le cadre de leur PPMS (Plan Particulier de Mise en Sauvegarde) effectuent des exercices de simulation : intrusion, pollution toxique de l'air...

Grâce à une bonne coordination entre le personnel communal et les équipes enseignantes, ces exercices se déroulent au mieux.



Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



Enfance et jeunesse

...Et découvertes

Depuis le 15 mai et durant 7 semaines, se déroule l'opération les « fruits à la récré. » aux écoles du village. La mairie finance les fruits BIO livrés par la BIOCOOP de Châtillon le Duc.



16

Le collège et la sécurité

Une **opération de sensibilisation à la sécurité routière** a été menée récemment au collège Claude-Girard où durant plusieurs jours, les 170 élèves des 6 classes de 3^e ont été sensibilisés à la découverte de la conduite automobile et informés des avantages de l'apprentissage anticipé à la conduite. Les élèves, de 14 à 17 ans, ont pris place à bord de véhicules dotés de doubles commandes et ont vécu leur première expérience de conduite aux côtés des formateurs de la gendarmerie.

Mention Très Bien pour le Collège de Châtillon le Duc !

Le magazine « L'Étudiant » a classé plus de 7 800 établissements dans son palmarès, établi sur la base des résultats (taux de réussite) et mentions au brevet sur les années 2015, 2016 et 2017.

Voici le top 5 des collèges dans le Doubs (P = Privé)

1. Notre Dame (Besançon) P
2. Saint-Joseph (Besançon) P
3. Les Augustins (Pontarlier) P
- 4. Claude Girard Les Sorentines (Chatillon-le-Duc)**
5. Sacré Cœur (Amancey) P

Châtillon le Duc est 1^{er} au classement des collèges Public du Doubs. Bravo au chef d'établissement, aux équipes enseignantes et administratives ainsi qu'aux élèves !

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



AGENDA

6 juillet, 3 août et 7 septembre

Ouverture du Café communal

30 juin

Kermesse des écoles

1er juillet

Fête du Floorball

13 juillet

Retraite aux flambeaux à 20h30, départ de la Mairie, puis Feu d'Artifice à Bellevue.

15 et 16 septembre

A l'occasion des journées du Patrimoine, portes ouvertes de la Mairie rénovée.

FOCUS SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE DU VILLAGE

SMB Horlogerie, un bel exemple de réussite



La société SMB Horlogerie créée en 1984, et forte aujourd'hui de ses 120 salariés sur le site de Châtillon le duc, a remporté un vif succès en relançant la marque LIP. Elle vient également de remporter un marché pour équiper l'Armée de l'Air, notamment la patrouille de France.

Bistrot Paul

Ce restaurant a décroché une 1^{ère} assiette au Guide Michelin, gage d'une cuisine de qualité.

CHEVALIER, des Couleurs et des Hommes.

Chemin du Choumois, au Pré Brenot, nouveau point de vente spécialisé en revêtement de sols et décoration.

<http://www.chevalier.fr>

ETAT-CIVIL 2018

Naissances

Baptiste FAIVRE

Hana DARRAZ

Angel PILLER

Urielle COUESMES MANCHON

Samuel DAMANET

Amina DIOP

Paul PAQUETTE

Mariages

Mme LAMBERT et M COUVREUR

Mme MOURAUX et M FOCK

Mme REGNIER et M DIMITRI

Mme PERONNET et M PERROT-AUDET

PACS

Mme GALLET et M PAYOT

Mme GUYARD et M CRISTINA

Décès

Mme FRICHET Andrée

M BRETON René

M DOLE Noël

RESTEZ INFORMES !

Recevez chaque semaine, avec toujours un trait d'humour, les nouvelles de la commune. Inscrivez vous à notre lettre d'informations par mail à alexandra.grivel@chatillon-le-duc.fr

Mairie de Châtillon le Duc : Tél. 03 81 58 86 55 ≈ mairie@chatillon-le-duc.fr ≈ www.chatillon-le-duc.fr

Accueil du public : Lundi et vendredi de 8h30-11h30 ≈ Mercredi : 8h30-11h30 ≈ Vendredi 13h30-17h00
Le 1^{er} samedi du mois : 9h-11h30

Direction de la publication : Mme Botteron ≈ Responsables édition : M Allemandet, M Colson, Mme Grivel
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.